

**RE YAOUANK**  
**AN** *Breizh gant Kalon*  
**UDB** *ha Kalon a Gleiz \**

LES JEUNES  
DE L'UDB

**Contribution  
à la réflexion  
sur la  
jeunesse  
bretonne**

**UNION  
DÉMOCRATIQUE  
BRETONNE**

*« Rien n'est trop  
haut pour  
l'oiseau  
s'il vole de ses  
propres ailes »  
William Blake*





# Des idéaux au pragmatisme

Où est passée l'espérance d'une vie meilleure ? Chaque jour, inconsciemment, des milliers de jeunes se posent la question. Considérés régulièrement comme des écervelés, il apparaît au contraire que les jeunes d'aujourd'hui sont très lucides et désabusés par une société qui a oublié ses rêves. « On est sérieux quand on a 17 ans » écrivait le poète breton, Yvon Le Men. Comme il a raison !

Qu'est-ce qu'être jeune au XXIème siècle ? C'est avant tout vivre dans un monde en conflit permanent, où tout s'achète et se vend, un monde endetté et incapable d'atteindre les objectifs écologiques qu'il s'est fixés, c'est vivre dans une société qui a profondément changé. Familles recomposées, privatisations ou maladies sexuellement transmissibles sont des sujets avec lesquels nous sommes nés.

Nos grands-parents, parce qu'ils ont connu l'occupation ou la précarité qui a résulté de la seconde guerre mondiale tant du point de vue du logement, de la faim ou de la perte d'un proche, parce qu'ils ont été appelé en Algérie et en sont revenus muets comme des tombes, nos grands-parents donc nous reprochent parfois de nous plaindre pour « des brouilles ».

Comment pourraient-ils comprendre eux qui ont façonné le modèle que nous rejetons aujourd'hui ? La reconstruction leur a fourni du travail, la croissance économique leur a garanti une retraite, l'agriculture productiviste les a nourris... Doit-on le leur reprocher ?

Il est temps de renouer le dialogue entre les générations car parler de la jeunesse, c'est parler du système dans son ensemble. Être jeune, ce n'est pas appartenir à une étiquette, mais bien transiter par une période de la vie. Parler de la jeunesse, c'est parler des retraites, c'est parler de solidarité, c'est parler des rêves collectifs aussi !

Désabusé, il y a de quoi l'être tant la société a changé de cap. Dans un monde sans rêve, comment se projeter dans l'avenir ? Comment ne pas chercher à tirer profit du maximum pendant qu'il est encore temps ? Les grands idéaux des siècles passés, ceux qui ont fait couler les larmes autant que rendu les citoyens heureux, ces grands idéaux sont morts, étouffés par l'argent-roi, par la logique du court terme. Quoi de plus normal pour un jeune de ne pas trouver sa voie quand la société elle-même n'a plus de projet sinon celui de s'enrichir plus, et toujours plus ?

La capitalisme est le principal responsable de cette « crise » culturelle. N'ayant d'autres visées que celle de croître, ce système fait feu de tout bois. Aujourd'hui, la télévision, le show-business, des paillettes font rêver les gamins, mais c'est une palissade qui cache une réalité sordide. Pour dix nantis, combien de galériens ? Pour un footballeur professionnel, combien de SMICards ? Pour un palais, combien de cages à poules ?

Le capitalisme fait toujours fantasmer, convenons-en ! Pourtant, il détruit chaque jour la planète sur laquelle nous vivons, il détruit les cultures qui distinguent l'Homme des machines, il détruit les solidarités en dressant les individus les uns contre les autres. La compétition vers un but irrationnel : gagner du fric ! Pour en faire quoi ?

Nous, jeunes autonomistes bretons, refusons ce monde kafkaïen, cette voie sans issue que nous forcent à emprunter quelques privilégiés. Et pourtant, nous ne rejetons pas la Politique, car c'est par elle, par le dialogue et la construction d'alternatives que nous nous élèverons contre ce système aliénant. Sans-terre, sans-logis, sans-papier, sans-emploi, gardez espoir ! La perspective de construire un post-capitalisme, un post-étatisme, ne nous effraye pas.

Nous voulons responsabiliser, rendre plus autonomes tant les individus que les territoires, nous voulons un monde où chacun puisse s'exprimer dans sa langue et à travers sa propre culture. Nous voulons une planète propre, non pas aseptisée, mais regorgeant de vie et dans laquelle l'Homme n'est ni un esclave, ni un maître, mais un maillon de la chaîne. Nous voulons une société qui fonctionne sans peur, sans manipulation, mais de façon transparente, avec des responsabilités et des richesses partagées.

Nous pensons que seul est impossible ce que l'on ne se sent pas capable de faire. Ces quelques pages illustrent notre feuille de route. Elles évolueront sans doute dans le temps, mais annoncent la couleur: nos esprits sont toujours libres et nos poings sont toujours levés.

*Les Jeunes de l'UDB*



LES JEUNES  
\*  
DE LUDB



# Eus an huñvreoù betek ar gwirvoud

Petra eo deuet da vezañ ar soñj ma c'hallfemp bevañ gwelloc'h ? Setu ar goulenn savet bemdez gant miliadoù a re yaouank, hep gouzout dezhe. Alies a-walc'h e vezont gwelet evel tud diskiant. Er c'hontrol, ar yaouankizoù hiziv an deiz o deus ur sell sklaer war o bed a-vremañ ; n'int ket touellet ken gant ar gevredigezh hag he deus disoñjet he huñvreoù. « Sirius e vezer pa vezer 17 vloaz » a skrive ar barzh breizhad Yvon ar Men. Deuet eo gantañ !

Petra a dalv bout yaouank er XXIañ kantved ? Da gentañ-penn e talv bevañ en ur bed a vrezel dizehan, ur bed e-lec'h ma vez prenet ha gwerzhet pep tra, ur bed hag en deus dleoù bras ha n'eo ket evit dont a-benn deus ar palioù lakaet gantañ war dachenn an ekologiezh. Bout yaouank hiziv an deiz a zo ivez bevañ en ur gevredigezh hag he deus cheñchet kalz. Familhoù mesket, prevesadur an ekonomiezh, kleñvedoù tapet dre zarempredoù reizh, setu temoù omp bet desavet gante.

Bevet o doa hon zud-kozh d'an amzer ma oa dalc'het ar vro gant an Alamanted. Anavezet o doa ar vuhez stert da heul an eil brezel bed : an diouer a lojeriz, an naon, tud kar dezhe bet lazhet. Galvet e oant bet e bro Aljeria ha chomet e oant mut da c'houde. Abalamour d'an holl draoù-se e rebechont ouzhimp a-wechoù da glemm evit "disterajoù".

Penaos an Diaoul e c'hallfent kompren ? Gante e oa bet savet ar gevredigezh a vez nac'het ganimp hiziv. Labour o doa bet tout an dud evit adsevel ar vro goude ar brezel; a-drugarez d'an ekonomiezh o kreskiñ o doa bet o leve; gant al labour-douar founnus e oant bet maget holl... Ha rankout a reomp rebechiñ tout an traoù-se dezhe ?

Poent eo adlakaat ar rummadoù-oad da gomz an eil re gant ar re all. Komz diwar-benn ar yaouankiz a dalv komz diwar-benn ar sistem a-bezh. Ne vezer ket yaouank da viken : un tamm deus ar vuhez an hini eo. Komz diwar-benn ar yaouankiz a zo komz diwar-benn al levedoù, diwar-benn ar c'henskoazell koulz ha deus an huñvreoù a-stroll ivez !

Ar re yaouank n'int ket touellet ken, gant gwir abeg : ken bras eo bet cheñchamant ar gevredigezh. Penaos soñjal en dazont e-barzh ur bed e-lec'h ma ne chom huñvre ebet ? Penaos chom hep klask tennañ gounid ar muiañ, keit ma chom posubl d'en ober c'hoazh ? Marv eo uhelvennozhoù ar c'hantvedoù tremenet, ar re o doa skuilhet kement a wad hag o doa lakaet ar geodeded da leñvañ gant levez. Mouget int bet holl gant an arc'hant-doue, gant ar preder war berr amzer. Anat eo eta eo stert d'un den yaouank kavout an hent da vont gantañ, pa n'eus pal ebet d'ar gevredigezh he-unan, nemet ar fed da zegas muioc'h ha muioc'h a arc'hant c'hoazh !

Sistem ar c'hevala a zo an abeg kentañ d'an « enkadenn » sevenadurel-mañ. Abalamour n'en deus ar sistem-se pal ebet nemet kreskiñ e kresk a bep tu. Gant ar skinwel, ar show-biz hag ar pailhetennoù e vez lakaet ar vugale da huñvreal hiziv. Met n'eo nemet ur sac'h moged hag a vez skoachet traoù lous-brein gantañ. Pa gonter dek den pinvik-mor, pet a dud paour a zo o labourat a lazh-korf ? Pet a dud a zo gopret gant ar SMIC pa vez kontet ur c'hoarier melldroad ? Ha pa gonter ur palez, pet neizh touseg a zo ?

Sistem ar c'hevala a lak an dud da fantasmñ, ret dimp anzav ! Ha koulskoude e vez diskaret bemdez hor blanedenn gantañ. Distrujañ a ra ar sevenadurioù a oar lakaat kemm etre an Den hag ar mekanikoù. Terriñ a ra ar c'henskoazell o lakaat an dud da vont an eil re a-enep ar re all. Ar gevezerezh evit ur pal diskiant : serriñ arc'hant ! Evit ober petra gante ?

Ganimp-ni, emrenerien yaouank deus Breizh, e vez nac'het ar bed kafkaian-mañ. N'houlomp ket deus an hent-dall-se a vezomp rediet da vont gantañ dre fazi un nebeut tud a renk uhel. Ha koulskoude ne nac'homp ket ar Politikerezh, kar ganti, gant ar fed da gaozeal ha da sevel raktresoù disheñvel e savfomp ouzh ar sistem a ra sklaved ac'hanomp. Tud dizouar, dilojeiz, dibaper, dilabour, dalc'hit da gaout spi ! N'omp ket spontet gant ar soñj da sevel ur sistem nevez, war-lerc'h sistem ar c'hevala hag ar Stad hag a anavezomp hiziv.

Fellout a ra dimp reiñ kargoù d'an dud ha d'ar pastellioù-bro hag ober ma vefent emrenoc'h. Faot a ra dimp kaout ur bed e-lec'h ma c'hall pep hini komz e yezh ha bevañ e sevenadur. Ur blanedenn broc'h a c'houlomp kaout : ket unan aseptiset, unan leun a vuhez ne lâromp ket. Ur bed e-lec'h ma ne vo an Den nag ur sklav nag ur mestr, met un tamm deus ar chadenn. Fellout a ra dimp ur gevredigezh na vo ket renet gant ar spont, e-lec'h ma ne vo ket itriket, e-lec'h ma vo sklaer an traoù, ar c'hargoù hag ar pinvidigezhioù o vezañ dasparzhet etre an holl.

Krediñ a reomp n'eo dibosupl nemet an traoù a soñjer bezañ dibosupl d'ober. Reiñ a ra ar pajennoù-mañ ur skeudenn deus an hentad a fell dimp heuliañ. Kredapl e cheñchfont en amzer da zont, met reiñ a reont an ton : digabestr e chom c'hoazh hor speredoù hag atav e vez savet hor meilhoù-dorn !

*Re yaouank an UDB*

UNION  
DÉMOCRATIQUE  
BRETONNE



# LES JEUNES DE L'UDB





## Pourquoi un tel document ?

Le Président de la Région administrative, M. Le Drian, a annoncé qu'un débat sur la jeunesse débiterait en juin 2011. Ce débat a été décalé à septembre et fera l'objet d'une session spéciale qui aura lieu le 21 septembre 2011.

Soucieux de prendre place dans le débat régional, les Jeunes de l'UDB ont décidé de s'inscrire dans l'agenda du Conseil régional de Bretagne en lançant une réflexion interne sur le sujet comme ils l'avaient fait durant les Régionales de mars 2010.

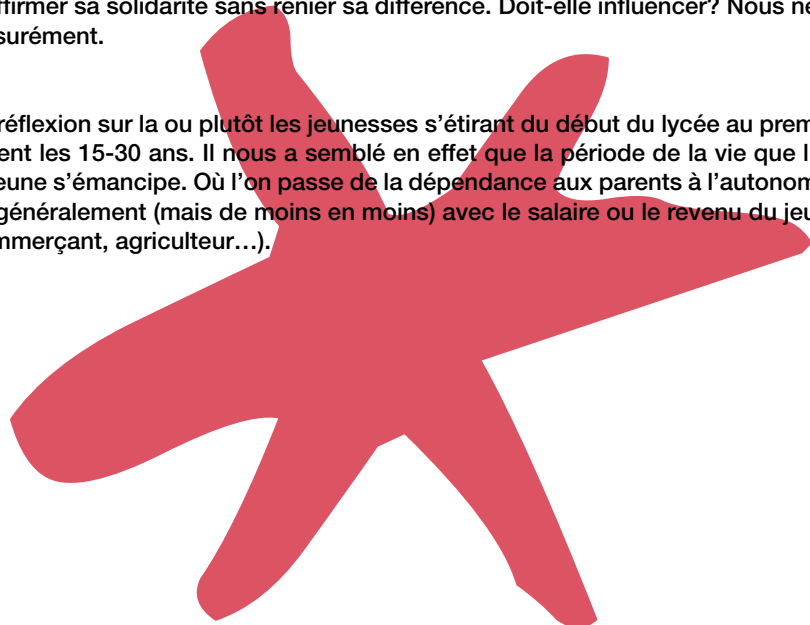
Les réflexions que nous apportons sont assez généralistes, nous en convenons, mais nous invitons les conseillers régionaux à s'en emparer pour les décliner dans les programmes régionaux.

La difficulté d'une politique pour (et définie avec) la jeunesse est bien de toucher l'ensemble des jeunes. Ce qui implique d'identifier les jeunes. Trop souvent, les mesures qu'elles soient gouvernementales ou issues des collectivités territoriales s'adressent à tous, mais ne bénéficient principalement qu'à ceux qui, au final, pourraient se passer des aides. Ce fut le cas pour les emplois jeunes par exemple qui ont permis l'embauche de jeunes dont les compétences laissaient supposer qu'ils s'en seraient sortis sans ces dispositifs. La réelle question d'une politique jeunesse est donc: comment toucher les jeunes qui restent en dehors des dispositifs existants? Ceux qui ne se plaignent pas, ceux qui ont abandonné l'espoir de bénéficier de quoi que ce soit, ceux qui ont l'impression qu'on les délaisse et qui vivent au jour le jour.

Le politique adopte aussi une autre posture quand il ne sait pas comment répondre à une question, celle d'affirmer que cela ne le concerne pas. Or, pour nous, prétendre que les sujets qui conditionnent fortement la qualité de vie des Bretons ne sont pas de la compétence du Conseil régional nous paraît pour le moins faire preuve d'un manque d'ambition. Pour nous une réflexion sur une politique pour la jeunesse en Bretagne ne peut se cantonner aux seules compétences, faibles au demeurant, que l'État a déléguées à la Région par la loi ; la réflexion doit être globale et porter sur l'ensemble des déterminants d'une politique à la fois généreuse et efficace, quitte à situer en face des mesures à prendre la responsabilité des différents décideurs publics et privés. Pour autant, nous souhaitons que le Conseil régional de Bretagne engage un bras de fer avec l'État afin d'obtenir des compétences et surtout un pouvoir de décision et de mise en œuvre, donc un pouvoir budgétaire sur un certain nombre de sujets. Bien sûr, le Conseil régional n'a pas beaucoup de pouvoir, mais les Bretons en veulent, c'est toute la nuance entre l'ambition et le suivisme.

Existe-t-il une jeunesse bretonne? Assurément oui, multiple certes, mais une jeunesse malgré tout. La décrire reste plus complexe. Comment peut-on être jeune et breton? C'est un peu la question que pose le Conseil régional en préparant ce débat. Lors de la première mandature socialiste, l'UDB avait très fortement soutenu la réalisation d'un livret sur l'Histoire et la géographie bretonne destiné aux jeunes. S'il n'appartient pas à une quelconque collectivité d'imposer une quelconque identité, il est tout à fait légitime que la dite collectivité propose des compléments à l'Histoire officielle véhiculée par l'État-Nation. Une sorte de revanche historique pour une région qui n'a jamais cessé d'affirmer sa solidarité sans renier sa différence. Doit-elle influencer? Nous ne le pensons pas, mais proposer oui assurément.

Nous avons décidé de porter notre réflexion sur la ou plutôt les jeunes s'étirant du début du lycée au premier emploi stable, soit approximativement les 15-30 ans. Il nous a semblé en effet que la période de la vie que l'on appelle « jeunesse » est celle où le jeune s'émancipe. Où l'on passe de la dépendance aux parents à l'autonomie. L'indépendance matérielle arrivant généralement (mais de moins en moins) avec le salaire ou le revenu du jeune travailleur indépendant (artisan, commerçant, agriculteur...).



# Sommaire

## *Des idéaux au pragmatisme*

- 1-4.** Génération CPE
- 5-6.** Génération Téquila-Gin-Vodka
- 7-8.** Génération précaire
- 9-10.** Génération Tangi
- 11-12.** Génération 2.0
- 13-15.** Génération anti-politique
- 16.** Conclusion
- 17.** Propositions

*Vers une jeunesse autonome ?*



L'école est un lieu d'apprentissage. En France, la confusion est parfois faite entre éducation et instruction. Or, en aucun cas, l'école ne se substitue aux parents. Le mot « école » vient du latin schola signifiant loisir consacré à l'étude, lui-même provenant du grec scholè, le loisir, lequel constituait un idéal souvent exprimé par les philosophes et une catégorie socialement valorisée opposée à la sphère des tâches productives .

On ne saurait parler d'études en France sans faire le procès des gouvernements successifs qui n'ont vu dans l'Éducation Nationale que le budget de l'État le plus lourd et par conséquent celui qu'il fallait « réformer » (comprenez « dégraisser »). Dans la situation d'endettement de l'État, il est indéniable que les ministères ont pour priorité non pas le bon fonctionnement des affaires, mais bien la recherche d'économies. Ceci pose un sérieux problème : celui du choix de société, singulièrement quand il s'agit de l'éducation et de la formation des jeunes, donc de l'avenir de la société !

Le gouvernement opte pour une logique réductionniste et gestionnaire donc suicidaire d'un point de vue investissement sur l'avenir. En décrédibilisant l'école, il ne parie pas sur le futur. Ce n'est pas notre choix. Cela ne doit pas être le choix de l'institution régionale non plus.

Pour nous, l'école et plus généralement la formation sont des priorités absolues car elles permettent l'épanouissement personnel et donnent des clefs de compréhension dans un monde de plus en plus complexe. L'école doit être un lieu d'acquisition d'une base intellectuelle permettant d'assurer les meilleurs choix possibles dans sa vie à venir. La Bretagne se distingue par ses bons résultats scolaires ce qui n'empêche aucunement les jeunes bretons de devoir trop souvent s'exiler tant pour poursuivre certaines filières d'études (l'acquisition d'une expérience hors de Bretagne n'étant bien sûr pas une chose négative en soi) que pour trouver du travail. Les niveaux de qualification sont en général trop élevés pour les métiers proposés en Bretagne ou plutôt les emplois proposés insuffisamment qualifiés et rémunérateurs, les salaires en Région Bretagne étant toujours inférieurs à la moyenne des régions: 20.790 euros nets par mois en moyenne en Région Bretagne contre 23.950 euros pour l'ensemble de la France métropolitaine hors Ile-de-France où la moyenne est de 30.770 euros.

Enfin, nous ne saurions être dupes des plans gouvernementaux concernant le « décrochage ». Il est aisé, en créant un examen à la portée des plus faibles par exemple, de réduire la proportion des élèves décrocheurs. Mais que tout le monde ait un diplôme n'empêche nullement d'être marginalisé. En somme, s'il est important à nos yeux de pouvoir faire des études, vouloir à tout prix qu'une classe d'âge atteigne le BAC ou la licence est une fuite en avant. C'est parfois d'un suivi individualisé ou du moins des classes moins chargées dont auraient besoin les élèves en difficulté.

>>> *Voici quelques pistes de réflexion qui nous semblent importantes à ce sujet.*

### > Revaloriser l'école et la formation.

Les perspectives d'être enseignant deviennent si minces suite aux déclarations mises en pratique du Président de la République annonçant le non-renouvellement d'un fonctionnaire sur deux que les candidats se font plus rares. Aujourd'hui, être enseignant n'est plus une perspective motivante et c'est l'école tout entière qui a perdu de son aura. Entre des élèves qui s'ennuient et des enseignants qui doivent assumer des classes de plus en plus nombreuses, le tableau est loin d'être parfait.

Au sujet de l'enseignement en breton, la demande dans les familles existe et c'est l'État qui ne la prend pas au sérieux. Alors qu'au Pays basque français c'est aujourd'hui 40% des enfants scolarisés qui bénéficient d'un enseignement en basque, la proportion n'est que de 3% en Bretagne. Au Pays basque français les élus locaux sont directement associés aux décisions sur la formation des enseignants et la carte scolaire (ouverture de postes) à travers l'Office public de la langue basque, en Bretagne on nous l'interdit! Vivons-nous sous les mêmes lois d'une même république ? La dernière étude de Fañch Broudic démontre que pour assurer le maintien de la langue bretonne, il est nécessaire de former plus d'enseignants. Dans une époque où le travail se fait rare, le breton serait donc « utile » ! L'État serait bien inspiré de mettre des moyens sur ce sujet plutôt que de ne proposer que deux postes de CAPES par an. Les bourses Skoazell du Conseil régional ne seront couronnées de succès que si l'institution fait pression sur l'État pour obtenir plus.

Au sujet de la formation, nous notons que l'Éducation Nationale est un très mauvais élève puisqu'un enseignant ne dispose que de très peu de formations internes lui permettant d'évoluer voire de se recycler s'il le désire. Ce n'est pas acceptable.



## > Garantir une orientation choisie et non subie

Il n'est pas rare de voir une filière de formation se monter pour un besoin ponctuel de main d'œuvre. Quel avenir donne-t-on à quelqu'un que l'on a formé à visser si demain une machine le remplace ? Quelle reconversion lui proposera-t-on dans l'avenir ? Nous nous opposons à cette vision utilitariste de l'école.

L'orientation ne peut se faire sans découverte. Toutefois, la « majeure » des élèves, ce pour quoi les élèves se motivent se décèle relativement vite. L'idéal de formation serait donc d'assurer un tronc commun, mais aussi de proposer aux élèves des matières qui les motivent, l'enjeu devant être de garantir également des passerelles pour ceux qui souhaitent se réorienter. C'est pourquoi nous souhaitons que les crédits ECTS accumulés soient garantis en cas de changement de filière à l'université.

Nous nous opposons à une sortie du système scolaire trop précoce. L'apprentissage à 14 ans nous paraît inopportun car source de dérives et d'exploitation des plus jeunes. A cet âge par contre, il serait intéressant pour ceux dont les compétences semblent plus techniques qu'ils soient suivis par des enseignants spécialisés leur garantissant un bagage intellectuel généraliste de base dans la filière choisie.

La Région Bretagne pourrait agir au niveau de la coordination des lieux d'informations. Leur multiplication n'est pas faite pour aider les jeunes dans leur recherche : CIO, Bureau d'Information Jeunesse, Mission locale... Nous pensons que certaines de ces structures devraient travailler en réseaux, voire fusionner. Trop souvent, l'orientation est abordée sous un angle gestionnaire, en proposant un listage de choix de filières ou de métiers. Cette méthode ne rencontre pas un réel enthousiasme des élèves et étudiants lassés des « salons de l'Étudiant » certes intéressants, mais orientant les élèves vers un panel finalement réduit. Ceci peut d'ailleurs expliquer le fait que la première année d'université soit une sorte de « test ».

## > Garantir l'école pour tous.

Les Jeunes de l'UDB réaffirment leur exigence de gratuité du système éducatif de la maternelle à l'université, grandes écoles comprises. Ceci doit être valable pour les jeunes comme pour les moins jeunes tant il est aujourd'hui primordial d'assurer la « formation tout au long de la vie ». Cette décision serait un signe politique fort envers l'éducation et permettrait de réduire la pression financière chez ceux qui ne sont pas éligibles aux bourses et dont les parents ne sont pas aisés pour autant. En attendant que l'État daigne traiter ce problème, nous suggérons donc que la Région prenne en charge les frais d'inscription dans les universités pour les étudiants issus de familles aux revenus modestes et victimes des « effets de seuil » du régime des bourses.

Il nous semble également primordial d'investir dans les lieux où le savoir est moins disponible et en particulier dans les prisons. « Pour tous », cela veut dire également pour ceux dont la condition de santé ne permet pas de suivre l'école ou dont le handicap rend difficile l'apprentissage. Nous souhaitons que la continuité du parcours scolaire des jeunes en situation de handicap soit assurée. Cela concernait selon le ministère de l'Éducation Nationale, en 2007, 111 000 élèves dans le premier degré et 44 500 dans le second. Trop souvent, la prise en charge de ces enfants se fait sur la base du bénévolat des parents quand l'État ou les collectivités territoriales devraient mettre à disposition des auxiliaires de vie. Il n'est pas inutile de rappeler au passage que les conditions d'accessibilité des enfants dans les établissements ne sont pas encore partout idéales. Ce dernier point est de la responsabilité du Conseil régional.

Nous nous opposons également à la privatisation du savoir et souhaitons au contraire une information libre et gratuite. Ainsi, il nous semble naturel que des études payées par le contribuable à des agences d'urbanisme ou des cabinets soient disponibles au public et notamment aux étudiants dont les mémoires ou thèses enrichissent le bien commun. De même, nous préconisons l'utilisation dans tous les lieux publics des logiciels libres et gratuits, les collectivités n'ayant pas à financer les transnationales comme Microsoft.





## > Connecter les pôles universitaires

La Bretagne a la chance de compter quatre pôles universitaires sur son territoire : l'université de Bretagne occidentale (UBO), l'université de Bretagne Sud (UBS), l'université de Haute-Bretagne (UHB) et l'université de Nantes. A ces pôles sont associés des antennes (Vannes, Quimper, St Briec, St Nazaire). Certains de ces pôles ont été rendus possible grâce aux programmes opérationnels cofinancés par l'Union Européenne, preuve que les Bretons font du savoir une priorité. À travers ces quatre sites, la Bretagne entend coller au plus près de son maillage urbain spécifique fait de villes moyennes. A ce titre l'Université Européenne de Bretagne (UEB) est un excellent outil qu'il est nécessaire de renforcer même si nous ne pouvons que regretter que l'université de Nantes ne fasse pas partie de l'UEB, et que la collaboration des Universités bretonnes ait du mal à s'élargir au-delà de la recherche et de l'aménagement numérique.



Pourtant, certains sites ne dispensent pas l'ensemble du cursus, imposant une mobilité coûteuse aux étudiants. Nous dénonçons les volontés gouvernementales visant à créer de super « pôles d'excellence » autrement dit à privilégier certaines universités par rapport à d'autres. Nous désirons au contraire tirer tout le monde vers le haut en répartissant les budgets sur l'ensemble des sites afin que tous les citoyens, où qu'ils habitent, puissent bénéficier d'un centre universitaire à moins de 100 kilomètres de chez eux. C'est un impératif social et une garantie d'accessibilité au plus grand nombre (on constate en effet qu'il y a proportionnellement plus de boursiers inscrits sur les antennes universitaires).

Pour y parvenir, nous suggérons que la Région Bretagne réfléchisse au renforcement des mutualisations entre sites (inscription unique, bibliothèques universitaires partagées, même service de restauration...). Cela faciliterait les échanges entre pôles. L'objectif étant de créer une « Université de Bretagne ».

## > Proposer un libre choix pédagogique

Il existe divers types de choix pédagogique. Des écoles Freinet à Diwan, l'État doit laisser le libre choix aux familles. La Bretagne est particulièrement concernée par cette revendication car elle compte une quarantaine d'écoles Diwan (6 collèges et un lycée) dont la pédagogie repose sur l'immersion en langue bretonne. Plus de 3000 enfants suivent ce type de scolarité. Il est donc possible de suivre une scolarité complète dans ce cursus. Pour nous, il serait toutefois opportun d'accélérer la création d'un collège Diwan en Ille-et-Vilaine, seul département breton à ne pas en disposer.

Parallèlement à cette exigence d'offre pédagogique, nous avons tous pu constater lors de notre scolarité que les manuels scolaires sont de plus en plus orientés et que les programmes d'histoire nous apprennent plus l'Histoire de Paris que celle de France. Combien de bretons connaissent l'histoire de leur région?

La Région Bretagne a prévu la réalisation d'un manuel d'histoire, de géographie et de civilisation de la Bretagne à destination des lycéens bretons et des apprentis bretons, doublé d'un support électronique évolutif. C'est une excellente décision. Mais elle doit également demander à l'Éducation Nationale d'intégrer dans tous les programmes d'enseignement s'appliquant aux établissements de la Bretagne historique un module d'histoire, de géographie et de civilisation de la Bretagne, ainsi qu'une présentation des langues régionales du territoire à savoir langue bretonne et gallo. Par ailleurs, au-delà du seul cas de la Bretagne, nous souhaitons que les programmes d'enseignement pour l'ensemble de la France intègrent obligatoirement un module sur la diversité culturelle et linguistique de la république, qu'elle soit l'héritage d'une lointaine histoire ou de migrations plus récentes.

Plus largement nous nous opposons à tout modèle éducatif visant à enseigner uniquement les matières dites « fondamentales » et une vision orientée de l'économie au détriment de l'histoire-géographie, de l'instruction civique et des langues. Les élèves n'ont pas vocation à devenir uniquement des agents économiques, mais également à devenir des citoyens aptes à comprendre la société dans laquelle ils évoluent et ses enjeux. Pour cela ils doivent pouvoir bénéficier d'un enseignement pluriel apte à forger leur esprit critique comprenant notamment des cours relatifs à l'histoire régionale ou à l'histoire des migrations. Si l'État ne veut pas assumer seul ces changements d'orientation, il devra reconnaître que le contenu des enseignements doit être une compétence partagée entre L'État et le Conseil Régional.

**En conclusion de cette première partie, nous nous engageons vers la recherche d'une croissance du savoir et pour cela, il est primordial de faire le choix de l'école. Ce choix d'ailleurs sera la meilleure porte d'entrée vers la réussite professionnelle durable.**



## **Homophobie :** **80 députés UMP dont trois bretons** **dans le collimateur** **de l'association «Divers Genres»**

**80 députés UMP** ont réclamé au ministre de l'Éducation nationale, Luc Chatel, le retrait de plusieurs manuels scolaires de sciences de la vie et de la terre, enseignant la « théorie du genre » en classe de 1ère. Nous retrouvons au sein de cette liste **3 députés bretons** dont le finistérien Christian Ménard (6ème circonscription).

Cette théorie du genre, défendue notamment par Simone de Beauvoir («On ne naît pas femme, on le devient»), explique que l'identité sexuelle est autant le fruit du contexte socio-culturel que de la biologie. Un exemple bien connu de cette réalité est l'attribution culturelle de la couleur rose aux filles et du bleu aux garçons. A l'inverse, ces députés estiment que l'identité sexuelle est strictement biologique, confondant ainsi cette notion avec celle de sexe.

Cette lettre opère un glissement encore plus dangereux en mélangeant identité et orientation sexuelle. Les 80 députés expliquent que, dans ces manuels scolaires, «Les personnes ne sont plus définies comme hommes ou femmes, mais comme pratiquants de certaines formes de sexualités : homosexuels, hétérosexuels, bisexuels, transsexuels».

C'est donc la «présence» des identités sexuelles LGBT dans les enseignements qui est mise à l'index par ces élus UMP. Cette présence demeure pourtant bien trop rare, puisque les programmes officiels d'histoire-géographie ne mentionnent toujours pas la déportation et l'extermination des homosexuels par l'État nazi.

**Moins de 3 mois après le refus d'un projet de loi permettant le mariage de deux personnes du même sexe par le Parlement, L'UMP confirme sa politique de discrimination vis à vis de la communauté gay.**





# Génération Téquila-Gin-Vodka

**Yec'hed mat !** est un signe de ralliement bien connu chez les jeunes bretons. Ce « bonne santé » lancé en trinquant est évidemment ce que l'on peut souhaiter de meilleur à ceux que l'on aime. Pourtant, là encore, les grands discours gouvernementaux ne font pas oublier que les restrictions budgétaires se font sérieusement sentir dans le milieu médical public.

L'objectif inscrit de l'OMS est d'amener tous les peuples du monde au niveau de santé le plus élevé possible (le terme « santé » étant défini comme un « état de complet de bien-être physique, mental et social et ne consistant pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »). Un objectif dont semble peu se soucier le gouvernement qui préfère dé-rembourser les traitements et restreindre l'investissement médical plutôt que lutter activement contre la fraude aux cotisations sociales, essentiellement d'origine patronale.

Certes, il existe toujours des soins de bonne qualité, mais les années qui se sont écoulées ont vu se développer l'exclusion progressive de certaines populations : jeunes, pauvres, ruraux. En 2008, la Bretagne a bataillé contre l'ARH pour conserver ses hôpitaux de proximité à commencer par celui de Carhaix, mais aussi ceux de Redon, Ancenis, Concarneau... Cette proximité des soins est primordiale pour assurer un suivi régulier, particulièrement auprès d'une population jeune qui consulte moins régulièrement.

La politique de prévention reste insuffisante, le mode de rémunération des praticiens en France (à la prestation) étant tout à fait dissuasif puisqu'il incite à réduire le dialogue entre le praticien et le patient à sa plus simple expression. De plus, au 21<sup>ème</sup> siècle, la journée de prévention faite à l'école semble obsolète. Il est nécessaire de la faire évoluer en la couplant avec la rencontre de professionnels. Les jeunes d'aujourd'hui fonctionnent en effet plus en réseaux que sur un modèle pyramidal. Il leur faut donc être en contact avec le milieu pour rendre plus réelle la théorie.

Voici quelques pistes de réflexion qui nous semblent importantes au sujet de la santé.

## > Maintenir un haut niveau d'information sur la sexualité

Inutile de le cacher, le sexe est une des préoccupations premières des 18-35 ans. Paradoxalement, cette même génération est née avec en toile de fond le SIDA et autres maladies sexuellement transmissibles. Si la Bretagne affiche des taux faibles de contamination, il convient de rester vigilant et actif sur le front de la prévention.

Cette exigence n'est possible que si la santé est appréhendée de façon anticipée. Cela commence par des lieux d'écoute et de prévention pour les jeunes. Pour l'UDB, les relais locaux que constituent les plannings familiaux sont nécessaires pour les jeunes (particulièrement les jeunes filles) en recherche d'écoute, d'informations et de conseils sur la sexualité, la contraception, l'avortement, mais aussi sur les problèmes de violences... Ces lieux doivent garantir, si tel est le choix du patient, l'anonymat. Ce sont avant tout ces lieux qu'il faut promouvoir.

Symboliquement, il nous paraîtrait intéressant que la Région s'engage sur ce terrain en mettant à disposition des préservatifs gratuits dans tous les lieux qui lui sont rattachés. Rappelons que les Jeunes de l'UDB sont favorables à la gratuité des préservatifs et au remboursement intégral de la pilule par la sécurité sociale pour éviter une « sexualité socialement discriminante » : l'une sécurisée pour ceux qui en ont les moyens et l'autre risquée pour ceux qui ne les ont pas !

Par ailleurs, une vigilance particulière devra être apportée dans le milieu étudiant où la prostitution se développe dans certaines villes bretonnes. Que des étudiants (principalement des jeunes femmes) se prostituent pour payer leurs études a de quoi faire réfléchir. Le sexe est aujourd'hui plus décomplexé qu'il ne l'était dans les décennies passées. Nous ne pouvons que nous en féliciter. Le revers de la médaille serait de pouvoir imaginer gagner facilement de l'argent grâce à son corps. L'amour choisi est libérateur, l'amour subi est aliénant.

## > Encadrer la consommation de drogues

On dénombre en Bretagne un certain nombre de problèmes de santé publique plus importants qu'ailleurs en France : l'alcoolisme, la consommation de stupéfiants et le tabagisme en font partie. L'alcoolisme fait l'objet de plaisanteries entre jeunes. D'aucuns y voient même une pratique « culturelle », la fameuse « piste ». Ce n'est pas notre opinion même si la fréquentation des bars est appréciée en Bretagne (c'est aussi au bar, en « refaisant le monde », que naissent les projets !). Il est fréquent d'entendre par contre que cette spécificité bretonne découle du profond déracinement vécu par la population en quelques décennies : la société bretonne, il n'y a encore pas si longtemps, était avant tout rurale, et le lien entre les individus et les générations était fort. Cette culture du vivre ensemble a été cassée (disparition de notre langue et de notre culture populaire, remplacées par la télévision et les médias de masse, le tout renforcé par le processus de mondialisation). Aujourd'hui, cette dévalorisation s'estompe. Espérons qu'avec elle s'estompera le mal-être breton !

Car la consommation d'alcool ne serait pas aussi inquiétante si elle se faisait dans un esprit festif. Or, force est de constater que ce n'est pas toujours le cas comme en témoignent les concours d'ivresse pratiqués par certains. Chez ces jeunes, boire relève plus de l'échappatoire que du réel amusement. Certains journalistes n'hésitent pas à parler de « bitures express ». Néanmoins, nous sommes conscients que cette pratique ne concerne qu'une minorité de jeunes lycéens ou étudiants.

De même, le débat tronqué et biaisé sur la consommation de cannabis en France fait de ce sujet un véritable tabou. Il n'existe pas suffisamment d'informations claires sur ce sujet et il est évident que l'on meurt légalement plus aujourd'hui d'un cancer lié à la consommation de tabac ou d'alcool que d'un problème lié à cette drogue. Il y a une grande hypocrisie dans une large partie de la classe politique, à droite mais aussi à gauche, à prétendre régler le problème de la consommation de drogue par l'interdiction et la répression alors que cette politique a pour principal résultat de remplir les prisons sans aucun effet sur la consommation. Néanmoins, il convient de multiplier les événements de prévention dans les boîtes de nuit en particulier afin d'éviter la conduite en état d'ébriété ou sous l'emprise de drogue, plus mortelle en Bretagne qu'ailleurs.

Au sujet des drogues dures, les Jeunes de l'UDB se sont déjà prononcés pour une expérimentation d'une ou de plusieurs salles de « shoot » afin d'encadrer la consommation et ainsi d'éviter les accidents tout en permettant la meilleure prise en charge possible de ces personnes. C'est moralement difficile à accepter pour la puissance publique, mais c'est un système pragmatique qui s'ancre dans la réalité.

### > Sensibiliser les jeunes à une alimentation saine

La société actuelle adule la vitesse et ce, même dans le domaine de l'alimentation. Les « drive » fleurissent. Ainsi, la génération actuelle baigne dans les fast-food, ces lieux où l'on peut se servir au volant de sa voiture et où l'on engouffre son repas entre deux cours ou deux réunions de bureau. Il est nécessaire de retrouver une vision saine de l'alimentation pour éviter les pathologies telles que l'obésité ou l'anorexie qui, non seulement créent des complications en terme de santé, mais également en terme psychique.

Dans le domaine de la promotion d'une alimentation de qualité, l'État fait preuve d'une hypocrisie incomparable. D'un côté, il impose aux annonceurs des slogans rappelant aux consommateurs/citoyens qu'ils doivent éviter de manger trop gras, trop sucré ou trop salé, mais n'agit aucunement sur les causes de ces habitudes alimentaires.

Est-il juste que Mac Donald's dispose d'une TVA à 5,5% et d'un matraquage publicitaire que producteurs de pommes ou de miel ne peuvent s'offrir? Comment peut-on critiquer d'un côté la mal-bouffe et défendre une organisation de la PAC qui, tout le monde le sait, a pour résultat que les petits producteurs n'utilisant pas de pesticides reçoivent très peu d'aides. Nous savons que la Région travaille à Bruxelles pour orienter différemment cette politique agricole commune et nous appuierons toute orientation vers une nouvelle PAC résolument plus « verte » et tournée vers des productions alimentaires exemptes de produits chimiques.

La puissance publique doit soutenir (ou en tout cas favoriser) ce qui est le meilleur, elle doit choisir un système plutôt que de laisser le marché faire ce choix à la place des citoyens. Les cantines scolaires et restaurants universitaires sont un lieu d'expérimentation intéressant à cet égard. Il nous paraîtrait important d'une part de revoir les marchés publics en y intégrant systématiquement des clauses environnementales, sociales et qualitatives et d'autre part, de faire de la sensibilisation au monde agricole afin de retisser les liens entre villes et campagnes. Certaines communes bretonnes se sont engagées dans cette démarche, en particulier dans l'agglomération lorientaise depuis plus de 10 ans. Les établissements et services de restauration gérés ou approvisionnés à partir de budgets de la Région doivent à ce titre montrer l'exemple pour conforter les filières agricoles de qualité (moins de pesticides, non OGM...). Nous savons qu'une démarche est engagée dans ce sens par la Région concernant les lycées publiques et nous la soutenons. Pour que l'alimentation de qualité ne soit plus l'exception!

### > La précarité nuit à la santé

De plus en plus d'individus et particulièrement les jeunes vivent sans se soigner car se soigner signifie faire des sacrifices matériels. On pourrait donc imaginer que la collectivité propose à chaque jeune inactif de moins de 30 ans une consultation annuelle gratuite, les jeunes actifs ayant accès à la médecine du travail. Par ailleurs, le Conseil régional doit garantir à tous les jeunes l'accès à une complémentaire santé.

D'une manière générale, nous constatons que les maux de la jeunesse sont étroitement liés au stress que la société leur inflige (suicides ou tentatives de suicide, dépressions, anxiété...). L'État, en menant des politiques anti-sociales, contribue donc à dégrader la santé des citoyens, ce d'autant plus que la France est l'un des pays d'Europe dans lequel la prévention des maladies est le moins prise en compte.

>>> Cela constitue une excellente transition avec le volet « travail » qui suit.





## Génération précaire

La place du travail dans la société a considérablement évolué au cours de ces dernières années. Les droits sociaux gagnés par les grèves dès le 19ème siècle jusqu'aux 35h en passant par les congés payés de 1936 sont en passe d'être liquidés pour des raisons purement financières. En automne dernier, l'âge légal du départ à la retraite ainsi que la durée de cotisation ont été relevés, faisant ainsi de la France l'un des États les plus austères en Europe devant la Grande Bretagne, situation encore aggravée par le décret rallongeant à 41,5 ans la durée de cotisation applicable aux personnes nées après 1955. Les défenseurs de cette politique la justifient par l'allongement de l'espérance de vie mais outre le fait que ce phénomène heureux n'est pas acquis (des études ont montré que l'espérance de vie commençait à reculer en Grande-Bretagne dans les couches populaires sous l'effet de la dégradation sociale et des habitudes alimentaires), il n'est tenu aucun compte de la situation des jeunes qui entrent plus tardivement que leurs aînés dans la vie active et sont de plus en plus soumis à la précarité de l'emploi.

Les jeunes d'aujourd'hui sont nés dans un climat de grogne sociale, de grèves, de chômage de masse et d'austérité. Et les perspectives ne sont pas reluisantes... L'évolution de carrière est possible dans une entreprise alors qu'en France, il semblerait que l'on stagne à un poste sans possibilité de promotion interne. Les récentes émeutes en Angleterre laissent présager des heures sombres si rien n'est fait à ce sujet.

*Voici quelques pistes qui nous semblent importantes sur ce sujet.*

### > Ne plus considérer les jeunes comme des incapables

La conjoncture n'est pas la seule raison au chômage des jeunes. Tout, dans notre société, est fait pour freiner les initiatives: dépendance à l'État, manque de confiance de la société envers ses jeunes (vus comme une source de problèmes plutôt qu'une promesse d'avenir), blocages administratifs ou bancaires... Certains jeunes sont tentés de créer leur entreprise et si beaucoup abandonnent cette idée, il n'en reste pas moins que ceux qui persistent sont souvent bloqués à la case « banque ». C'est aussi le cas de nombreux jeunes paysans (ou paysans en devenir) qui envisagent leur activité autrement que par le productivisme et un revenu assuré par les seules subventions de la PAC.

Face à ce constat, les politiques menées s'empilent sans réelle cohérence. Réduire le chômage des jeunes revient régulièrement dans les discours comme autant de « yaka » et de « faucon »! On en vient à se demander si le gouvernement souhaite éradiquer le chômage ? Que le gouvernement incite fiscalement les entreprises à l'embauche de jeunes sous-entend clairement que le jeune est considéré comme un boulet, un incapable. D'où vient cette certitude?

Pour la plupart, les entreprises ne pratiquent pas la transmission de savoir, le travail en commun. Dans certaines cultures africaines, on estime qu'un ancien qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle. Dans nos sociétés occidentales, ceux qui ont de l'expérience sont marginalisés et ceux qui n'en ont pas sont laissés à l'abandon. La transmission intergénérationnelle est en échec en France. Quel jeune ne s'est pas vu refuser un poste au motif qu'il n'était « pas assez expérimenté » ? On nous permettra de sourire face à cette injustice en constatant que les travailleurs les plus expérimentés (ceux que l'on nomme affectueusement « les seniors ») se font eux aussi licencier dès l'approche de la cinquantaine sous prétexte qu'ils ne sont plus assez productifs (l'explication réelle résidant dans le niveau de rémunération attaché à leur ancienneté dans l'emploi) alors même que l'âge de la retraite est sans cesse repoussé. Au contraire, nous souhaitons généraliser le fait de « dastumer » car cela permet aux générations de vivre ensemble et non pas les unes à côté des autres. Les entreprises qui licencient des salariés « seniors » pour les remplacer par des jeunes sous contrat précaire et sous-rémunérés devraient être sanctionnées car elles agissent contre l'intérêt général en profitant du cadre juridique existant. A l'opposé il faudrait une politique publique incitative de transmission des expériences entre les générations.

### > Plusieurs vies dans une vie

Au XXIème siècle, quasiment aucun jeune ne prétend savoir quelle sera sa situation professionnelle dans 20 ans. Même en situation de CDI, la majorité d'entre eux font part de leur souhait d'évoluer ou de changer de métier. D'où l'importance stratégique d'une compétence comme la formation professionnelle pour le Conseil régional.

Globalement, il paraît indispensable de faciliter les échanges entre professions ou du moins entre filières pour permettre des reconversions plus faciles. Des passerelles doivent être mises en place et une information lisible doit être disponible. Les individus souhaitant se reconvertir doivent pouvoir le faire sans une trop grosse perte de salaire, y compris dans la fonction publique.

De même, il est important que les entreprises mettent en place des formations internes permettant les mobilités intra-entreprises, mais aussi inter-entreprises comme le fait la coopérative basque Mondragon. La démarche inter-filières de la coopérative basque a permis à la communauté autonome d'Euskadi (Pays basque sud) de sortir de la profonde crise économique et sociale des années 80-90 (plus de 25% de chômage) dans laquelle l'avait plongée la concurrence asiatique dans la construction navale et la sidérurgie. Pour ce faire les autorités basques,



plutôt que de faire table rase du passé, ont redéployé les savoir-faire traditionnels vers de nouveaux secteurs d'activité. Elles ont aussi massivement investi dans la formation initiale et continue. Il n'est pas acceptable qu'ici, les postes n'évoluent pas.

### > Les stages, trop souvent un esclavage moderne

La crise économique est telle que même l'intérim et le travail précaire semblent touchés. Nombreuses sont les entreprises, mais aussi les collectivités, sociétés d'économie mixte (SEM) ou agences d'urbanisme, à faire exécuter le travail d'un salarié à des stagiaires. Avec un coût six fois moindre que le CDD et deux fois moindre que l'apprentissage, les stages se généralisent au détriment de l'alternance et de l'emploi et imposent aux jeunes des conditions salariales déplorables.

Pour le gouvernement, cette situation est acceptable puisque lui-même fausse les chiffres du chômage en utilisant les stages ou les formations pour sortir les individus des statistiques. Mais pour les territoires, cette situation est dramatique car elle paupérise les jeunes. Dans le cadre de l'aide aux entreprises, le Conseil régional devrait réserver ses subventions à celles qui rempliraient une charte de bonne conduite vis-à-vis de l'emploi. Il est inadmissible que certaines d'entre elles puissent contourner le droit tout en bénéficiant de l'aide publique (aide à l'installation, aide au maintien de l'emploi...).

Le stage est un excellent moyen de connecter l'école à la réalité de l'emploi, mais il doit être encadré et rémunéré à la hauteur du travail demandé au stagiaire. Nous estimons qu'à partir du Master, un stage doit être rémunéré, par les entreprises (c'est légalement le cas), mais aussi par le secteur public. Sur ce point, ce sont les stagiaires de la fonction publique territoriale qui connaissent la pire situation puisque les collectivités territoriales sont simplement incitées à verser une gratification d'un montant maximum de 12,5% du plafond de la Sécurité Sociale soit à peu près 400 euros par mois pour ceux qui travaillent plus de deux mois.

### > Faire du Conseil régional l'acteur central du service public de l'emploi

Le Conseil économique social et environnemental a eu récemment l'occasion de dénoncer les nombreuses imperfections du service public de l'emploi en général et de Pôle Emploi. Le moins que l'on puisse dire est que la loi du 13 février 2008 relative au service public de l'emploi n'a pas amélioré la situation des personnes prises en charge et que la création de Pôle Emploi a été mise en œuvre dans la précipitation. Les demandeurs d'emploi et notamment les jeunes sont les premières victimes de cette réforme et des dysfonctionnements de Pôle Emploi.

Cette situation initiale est aggravée à la fois par la multiplicité des acteurs du service public de l'emploi qui n'améliore ni la lisibilité, ni l'efficacité de l'action publique en ce domaine. Le manque d'indicateurs permettant d'évaluer précisément l'action de Pôle Emploi est criant. Le principal problème auxquels doivent faire face les demandeurs d'emplois, jeunes ou moins jeunes, est le nombre insuffisant de conseillers. Aujourd'hui, un conseiller doit prendre en charge entre 120 et 200 personnes ce qui ne permet pas un réel accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur parcours.

Faire du Conseil régional un acteur central de la lutte contre le chômage nécessite toutefois d'élargir ses compétences en matière de formation. Cela implique notamment que l'État transfère aux Conseils Régionaux la formation des publics spécifiques: personnes en situation de handicap, migrants, personnes incarcérées, ainsi que la lutte contre l'illettrisme. Naturellement à cet accroissement de compétences devra correspondre un accroissement des ressources propres du Conseil Régional.

Par ailleurs, nous estimons que l'État a un poids déraisonnable au sein des conseils d'administration de Pôle Emploi. Il nous apparaît important de rééquilibrer ces sphères de décision en faveur des collectivités territoriales. Le Conseil régional plus particulièrement doit être le véritable pilote d'une politique de l'emploi territorialisée.

### > Décentraliser

L'État français reste l'un des plus centralisés au monde tant en ce qui concerne les institutions, que le pouvoir économique ou les transports. Sur 2% du territoire, Paris concentre 39% des emplois de décisions (819000), 100% des ministères (pouvoir politique), 96% des transactions boursières (pouvoir financier), 90% des sièges sociaux des grandes entreprises et 75% des journalistes (pouvoir médiatique).

Pour les Jeunes de l'UDB, cette situation est inacceptable et le Conseil régional doit engager un véritable bras de fer avec l'État non pour récupérer des miettes que Paris daigne nous octroyer, mais pour repenser la République depuis ses territoires. C'est d'autant plus nécessaire que systématiquement les décisions du Conseil Constitutionnel se font au détriment de l'autonomie institutionnelle et financière des collectivités territoriales.

La spécialisation touristique de la Bretagne, de même que les emplois agro-alimentaires, nous permettent d'afficher des taux de chômage relativement faibles comparés à la moyenne, mais en aucun cas ne permettent d'inscrire notre région dans une perspective durable économiquement et socialement parlant.

Pour nous, l'économie ne se conçoit que de façon endogène, y compris dans sa dimension, évidemment nécessaire, d'échanges avec l'extérieur. Une entreprise doit faire corps avec son territoire et pas simplement se superposer à lui. A cet égard les entreprises, voire les secteurs d'activité qui ont développé une forte dépendance en termes d'approvisionnement en produits de base (exemple: les productions animales intensives), dans un contexte mondial qui n'a plus rien à voir avec celui des anciens empires coloniaux, mettent évidemment la Bretagne et son économie en situation de grande fragilité, d'autant plus que l'évolution capitaliste de ces entreprises les éloigne chaque jour davantage de leur ancrage initial dans le territoire breton.





L'allongement de la durée d'études et la précarisation du travail des jeunes actifs a du même coup allongé la durée de résidence chez les parents. D'autant que la spéculation immobilière de ces dernières années n'a pas arrangé les choses ! Et dans ce domaine, les territoires ne sont pas du tout égaux. La Bretagne est particulièrement concernée par des prix totalement déraisonnables au regard des salaires bretons.

En guise d'exemple, il existe aujourd'hui une frontière mentale qui n'a de légitimité ni historique, ni politique, ni même géographique et qui porte le nom d'A82 (ex N165). Au sud de cette frontière, le littoral prisé et urbanisé et au nord, une Bretagne plus agricole dans laquelle les populations ayant le moins de ressources, y compris des professionnels du littoral, sont forcées de migrer.

Cette pratique pourrait avoir un peu moins d'incidences négatives si le travail était réparti équitablement sur le territoire breton, mais ce n'est pas le cas. Pire, ces « rurbains » vivent à la campagne comme ils vivraient à la ville et impactent souvent plus l'environnement que les urbains par leurs déplacements professionnels et de consommation. Dans le même temps, le gouvernement vend les HLM, laisse des milliers de bâtiments vides et refuse le contrôle des loyers.

La Bretagne est doublement frappée par la hausse des prix de l'immobilier puisque c'est une région touristique où les taux de résidences secondaires et de logements vacants sont importants. Les « résidences des volets clos », la jeunesse bretonne n'en veut plus!

La course au logement engendre des impacts colossaux sur l'environnement tant en matière d'emprise foncière que par l'allongement de la distance domicile-travail. Les terres agricoles, passant constructibles, font l'objet de véritables trafics et excluent du même coup de jeunes agriculteurs incapables d'acheter la terre pour travailler en particulier en périphérie des agglomérations où la demande en produits alimentaires locaux est pourtant forte.

>>> *Voici quelques pistes de réflexion sur ce qui nous semble important à ce sujet.*

### > Imaginer de nouvelles façons d' « habiter »

Face à la pénurie de logement, les collectivités mènent une course à la construction de logements (souvent de qualité moyenne) sans imaginer qu'il puisse exister d'autres méthodes moins « fuite en avant » et plus soucieuse de l'impact environnemental.

Avec plus de 150000 étudiants, la Bretagne doit faire face à une demande de logements supplémentaires qui concerne finalement la société dans son ensemble puisqu'une demande plus forte engendre un marché immobilier plus onéreux. Les villes de Rennes, Nantes et Brest particulièrement sont frappées par ce problème, mais c'est aussi le cas de villes moyennes comme Quimper, Lorient, Vannes ou St Nazaire. Les étudiants pourraient-ils disposer d'un autre choix que celui d'habiter un 20 m<sup>2</sup> pour 400 euros ? Les collectivités locales doivent jouer sur le levier logement pour faire baisser les charges.

Notre proposition est simple, mais elle nécessite un montage juridique sans doute complexe. Selon nous, la Région devrait - en lien avec les communes et l'établissement public Foncier de Bretagne - mener des politiques d'acquisition foncière et immobilière dans les villes étudiantes. La Bretagne n'est pas épargnée par le phénomène de logements vacants, phénomène d'autant plus inacceptable que les collectivités artificialisent sans cesse davantage (la Bretagne est une triste championne d'Europe en consommation de foncier) pour faire face à la demande. L'objectif serait de permettre aux collectivités locales d'acquérir un bien, de le rénover et de contractualiser avec le CROUS pour le réserver à des étudiants en colocation.

L'idée du logement intergénérationnelle doit aussi faire l'objet d'études à l'échelle de la Région. Cette pratique est déjà proposée dans certaines villes comme à Rennes. A cet égard nous souhaitons qu'une réflexion soit engagée à l'échelle de la Bretagne pour mieux structurer la rencontre entre étudiants en recherche d'un logement et personnes à la retraite n'ayant plus d'enfant à charge et souhaitant louer une chambre.

De même, une réflexion devrait être apportée dans les villes étudiantes pour exonérer les étudiants (mais aussi les apprentis) de taxe d'habitation lorsqu'ils logent dans le parc locatif privé.



## L'urbanité chez les jeunes



*Il est indéniable que la jeunesse bretonne est majoritairement concentrée dans les grandes villes telles que Nantes ou Rennes et sur le littoral breton. A l'inverse, certains pays ont des difficultés à attirer les jeunes qu'il s'agisse de Dinan, du Kreiz Breizh ou du Trégor. Ce déséquilibre s'explique certes par une métropolisation accrue des services de santé ou de formation, mais également par la localisation des emplois.*

*La conséquence, c'est qu'il existe plusieurs jeunessees, l'une urbaine et l'autre plus « rurale ». A noter également que la jeunesse la plus urbanisée a tendance à s'identifier à sa ville contrairement à ceux dont le tissu social est plus polycentrique. Ces derniers s'identifient plus facilement à l'image régionale. Le sentiment d'appartenance à une collectivité n'est pas le même. Le périmètre de vie d'un jeune urbain est le quartier, celui d'un jeune rural est le pays. Ce qui conduit inévitablement à un autre rapport au territoire et à la nécessité de se déplacer sur des distances plus importantes pour le rural qui ne dispose pas de tout à proximité.*

*Cette donnée doit guider des collectivités car il n'est pas possible de traiter de la thématique du logement sans parler du transport. Or, restreindre la voiture doit s'imaginer différemment en fonction du lieu de vie des jeunes.*

### > Faire pression sur les groupes immobiliers

Une des propositions du Livre Vert de Martin Hirsch était de créer un bail spécifique de colocation. Nous pensons en effet qu'il faut faciliter la colocation quand cela est possible car en partageant l'habitat, on permet de dégonfler la bulle immobilière. La Région pourrait créer un site d'information où tous les volontaires pourraient déposer leurs annonces. En somme, créer un portail gratuit disponible au plus grand nombre.

Par ailleurs, nous pensons qu'il serait utile de dégager un budget permettant le paiement de la caution pour les jeunes précaires. L'appétit de certains groupes immobiliers relève en effet plus de l'impôt que d'une réelle garantie des biens. Aujourd'hui, mieux vaut avoir des cautionnaires généreux (les parents) car même un boulot étudiant ne suffit pas à concilier études et paiement des charges.

Par ailleurs, les pièces justificatives qu'un bailleur peut demander doivent également être limitées au strict minimum, un bailleur n'ayant pas besoin de connaître toute votre vie pour vous loger.

### > Garder le patrimoine breton en Bretagne

La Bretagne est l'objet de convoitises de plus en plus importantes et si l'on n'y prend pas garde, c'est tout le patrimoine breton qui risque d'être spolié tant les prix se sont élevés dans certains coins de la péninsule. Si les habitants de Bretagne sud ne logent pas encore sous des tentes comme les membres de l'association « les enfants de Don Quichotte », la question du logement reste tout de même épineuse. C'est également le cas dans certaines grandes villes (Rennes et Nantes) et certaines communes touristiques (St Malo, Dinard, Perros Guirec...).

Les jeunes bretons ne peuvent conserver dans leur famille le patrimoine de leurs parents ou grand-parents tant les frais de succession sont importants. La concurrence spéculative est telle que les jeunes ménages sont dans l'incapacité de suivre financièrement les enchères et se retrouvent dépossédés au profit de populations plus riches provenant généralement de l'extérieur de la Bretagne. Loin de nous l'idée d'interdire aux non-bretons de s'installer, mais faut-il sous ce prétexte réserver le littoral aux plus aisés?

Face à une situation sociale explosive, la Collectivité territoriale de Corse a décidé d'engager une réflexion sur l'idée de conditionner le droit d'acquérir un bien foncier ou immobilier sur l'île à un délai minimum de résidence préalable. En ce qui concerne les îles bretonnes, nous considérons que la Bretagne ne doit pas faire l'économie de ce débat afin d'éviter qu'elles ne deviennent des lieux de résidences secondaires. Cette décision permettrait sans doute aux jeunes iliens d'y rester s'ils le souhaitent.

### > Faire notre part de solidarité

Parce qu'un jeune n'est pas forcément de citoyenneté française, nous estimons que l'effort des collectivités doit se faire pour tous. Nous estimons du devoir de la collectivité de fournir un logement à toute personne expulsée et se retrouvant à la rue et qu'il est un devoir moral de fournir un logement d'urgence même aux sans papiers.



## Génération 2.0

Les jeunes d'aujourd'hui sont rapides comme l'est le monde moderne, ils survolent, zappent, passent d'une information à l'autre. En comparaison, l'administration française leur apparaît comme archaïque et d'une lenteur abominable. C'est sans doute l'un des points qui leur fait se détourner des politiques qui, de plus en plus, adoptent des visions à court terme ou rejettent à un horizon lointain toutes les décisions d'importance. Le cas du nucléaire est particulièrement frappant.

La culture moderne est multiple et ne peut être cantonnée à celle d'un État. A ce titre encore, l'État français apparaît archaïque non pas parce qu'il défend la culture et la langue française, mais parce que, comme au XIXème siècle, il est persuadé que cette culture est universelle et qu'elle doit s'imposer au monde. Cette forme de néo-colonialisme est l'antagonisme du monde multipolaire qui se forge actuellement.

Pour les Jeunes de l'UDB, il est inconcevable qu'en 2011, l'État impose une identité quelconque aux citoyens. Le monde est multiculturel et les jeunes sont en perpétuelle recherche d'identité. Qu'il existe des règles de vie en société est logique, mais en aucun cas, l'État ne devrait pouvoir décider ce qu'il faut être en France. Internet a rendu le lointain proche et – revers de la médaille – le proche paradoxalement plus lointain. Ainsi, il serait particulièrement pertinent de travailler sur le rapport qu'ont les jeunes à leur territoire selon qu'ils habitent en ville ou à la campagne.

>>> *Voici les pistes de réflexion qui nous semblent importantes à ce sujet.*

### > Reconnaître la culture de chacun

En écrivant ces lignes, impossible de ne pas penser au collectif de jeunes « Ai'ta » qui milite pour la reconnaissance du breton. Alors que les collectivités territoriales ont des marges de manœuvre tant en matière de signalétique que d'organisation d'événements, la langue bretonne reste marginale dans l'espace public. Les collectivités bretonnes affirment pourtant souvent un attachement de principe au breton et de plus en plus adhérent à la charte « ya d'ar brezhoneg » mais tardent à concrétiser leurs engagements. Par exemple, pourquoi la Région Bretagne n'a-t-elle toujours pas systématisé la signalétique bilingue dans ses propres bâtiments 7 ans après avoir reconnu officiellement le breton (et le gallo) « langue de Bretagne »? Faites ce que je dis et ne faites pas ce que je fais? Pour les Jeunes de l'UDB, les collectivités bretonnes doivent pourtant montrer l'exemple. La symbolique compte dans l'esprit collectif des bretons.



*Les vœux en faveur de la réunification de la Bretagne émis par le conseil régional de Bretagne montrent sur le papier une réelle volonté d'aller vers la création d'une collectivité unique correspondant aux cinq départements bretons. Aujourd'hui, il est temps de mettre en cohérence les vœux et les actes par des actions concrètes. La région finance les ouvrages des lycéens, alors pourquoi ne pas financer uniquement des ouvrages dont les chiffres, faits et cartes ne soient plus seulement limités au territoire de la Région Bretagne mais étendus à celui de la Bretagne? La Région Bretagne irait alors dans le sens de ses vœux tout en faisant prendre conscience aux breton-n-e-s que la Bretagne n'est pas seulement une entité administrative à quatre départements, mais un territoire dont les données historiques, géographiques,*

*culturelles et humaines comprennent la Loire-Atlantique.*

*Ce serait une première avancée en attendant un véritable courage politique qui serait d'organiser en lien avec le conseil général de Loire-Atlantique ce référendum tant attendu par les Bretons. Il me semble qu'il ne faut pas attendre l'aval du pouvoir central pour s'y lancer mais de «prendre notre destin en main» une bonne fois pour toute sur la question de la réunification et de régler cette question dont l'absence de débat démocratique n'a que trop duré.*

*Arnaud Mahé, militant du collectif 44=BREIZH.*

Notre culture est multiple comme notre monde est multiculturel. Finie la honte dont on nous a seriné les oreilles. Aujourd'hui, les Bretons affirment ce qu'ils sont, mais pas trop fort car ils restent craintifs d'apparaître comme repliés sur eux-mêmes. Trop de politiques bretons continuent à tenir le discours suivant, le petit doigt sur la couture du pantalon: « la culture bretonne, oui, mais attention, ouverte sur le monde ». Comme si elle ne l'était pas! Fait-on pareil procès d'intention à la culture « officielle » française? Dans quelle autre région en France, voire en Europe, fait-on pareille place aux « musiques du monde »? Depuis plus de 40 ans les échanges interculturels sont le suc quotidien de la culture bretonne et des artistes professionnels ou amateurs, il serait temps que les décideurs bretons s'en rendent compte!

L'État, de son côté, accepte le folklore, se l'approprie même, mais dès lors que l'on touche à la langue, à la culture, à l'Histoire, dès lors que l'on commence à montrer qu'il existe de multiples cultures en France, le tabou s'installe. La preuve en est de la désormais célèbre série à succès intitulée « une loi pour les langues régionales? ».

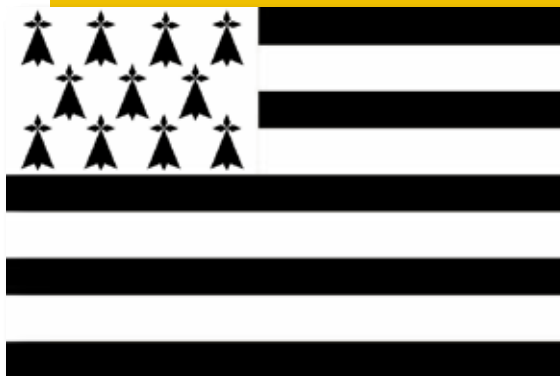
Chaque tentative se soldant par un échec cuisant, un ministre de la république allant jusqu'à se contredire en 24 heures sur ses intentions vis-à-vis des langues régionales lors d'un déplacement en Bretagne, on en vient à se demander si l'État ne planifie pas la lente disparition des cultures dites « minoritaires ».

Pour les Jeunes de l'UDB, les collectivités territoriales doivent être un contre-pouvoir à cette frilosité (pour rester polis) étatique. La langue française n'est pas menacée par les langues régionales. Bien au contraire, et tous les linguistes français les plus reconnus (Claude Hagège, Claude Duneton, Henriette Walter, Alain Rey) le disent: cultiver les langues régionales en France, en développant les compétences linguistiques de la population et en adressant au monde un message d'ouverture à l'interculturel, ne peut que contrer la tendance au monolinguisme anglo-américain (y compris dans le monde des affaires dans le quartier de la Défense!) et renforcer la place du français en France et dans le monde. La reconnaissance officielle du basque, du catalan et du galicien depuis plus de 30 ans dans la Constitution espagnole et depuis quelques années dans le fonctionnement des institutions européennes s'est accompagnée d'un rayonnement accru de l'espagnol (castillan) dans le monde (3ème langue la plus parlée au monde avec plus de 500 millions de locuteurs).

De même, la société française n'est aucunement menacée par l'immigration, mais bien plus sûrement par le modèle néo-libéral de la globalisation financière qui casse les principes de solidarité du Conseil National de la Résistance. Notre société n'est que le reflet d'un monde où les richesses sont mal partagées. Les Jeunes de l'UDB sont favorables au droit de vote des étrangers extra-communautaires aux élections locales et régionales pour autant qu'ils résident sur le territoire depuis un certain laps de temps.

## Les jeunes bretons assimilés?

*La Bretagne est à la mode, c'est évident. Mais quelle Bretagne? Chaque été fleurissent les T-shirts «I love BZH», «En Bretagne, il ne pleut que sur les cons» ou bien encore «Che Guevarrec»... Pour être breton, il faut donc porter un T-Shirt qui le dise?*



*Être breton se décide. Nul n'est en mesure d'apporter un certificat de bretonnitude, mais le moins que l'on puisse faire quand on se dit breton, c'est de respecter sa culture. Pas simplement le décorum qui va avec, mais l'immatériel: la langue, l'esprit, le regard sur le monde. Et ça ne se mesure pas à la taille du drapeau, ni à sa tenue vestimentaire.*

*Les jeunes bretons d'aujourd'hui se revendiquent volontiers bretons, mais parfois de façon folklorique. L'accès à l'Histoire et aux langues de leur territoire est inexistant, la connaissance de celui-ci se limite à quelques sites et l'uniformisation les frappe de plein fouet. L'assimilation fait des ravages culturels et coupe les jeunes bretons d'une part de leur patrimoine.*

*La Bretagne n'est plus ringarde, mais l'avenir de sa culture et donc de son âme, de sa richesse, est encore entre les mains des Bretons. Malheureusement, les politiques publiques n'ont souvent de « bretonnes » que l'énoncé!*

### > Concilier les cultures

Qu'il s'agisse des cultures au sens traditionnel du terme ou des pratiques culturelles liées à l'éruption de la technologie numérique, l'important reste le vivre-ensemble. De ce point de vue, Internet a permis aux langues régionales d'asseoir une présence importante et ce, malgré leur statut non officiel et leur valorisation principalement militante.

Mais à l'heure où les collectivités font d'internet le nouvel Eldorado politique, il convient de s'interroger sur « les usages ». Car de ce point de vue, les jeunes ne sont pas à égalité. Entre ceux qui disposent d'internet, mais aussi et surtout des clefs de son utilisation intelligente et ceux qui n'en disposent pas ou, au contraire, en sont dépendants, les situations sont diverses. En aucun cas, internet ne doit accroître l'individualisme déjà marqué dans notre société capitaliste.

Néanmoins, la Bretagne est - et doit rester - en pointe sur la haute technologie numérique, mais il est hors de question que la puissance publique finance des caméras de surveillance dans le même paquet cadeau qu'une connexion au réseau. Internet doit être un outil et son utilisation est chronophage, elle ne doit pas devenir une échappatoire à un mal-être.

### > Favoriser les rencontres

L'esprit s'ouvre au contact d'Autrui. Or, la jeunesse d'aujourd'hui a la bougeotte! La jeunesse bretonne tout particulièrement; en témoigne les échanges importants qui existent entre les universités bretonnes et celles d'autres pays. Le programme européen ERASMUS bénéficie d'un fort courant de sympathie en Bretagne.

Parallèlement à internet et à la soif d'ailleurs que cela suscite, il est nécessaire de garantir un transport digne de ce nom, pas simplement de la Bretagne vers Paris, mais prioritairement entre villes bretonnes et de Bretagne vers l'Europe. La soif de l'ailleurs ne doit pas, par contre, se traduire par une fuite des cerveaux. Nous ne pouvons accepter que tous ceux qui ont atteint un certain niveau d'études soient dans l'obligation de migrer pour travailler.

Par ailleurs, il convient de réfléchir à la place de la voiture dans la vie des jeunes. Symbole de liberté, la voiture est aussi un gouffre financier qui peut se révéler aliénant. Ce mode de transport est néanmoins indispensable en milieu rural. D'autant plus indispensable que la desserte en transports en commun sont loin d'être aboutie partout.



## Génération anti-politique



L'engagement peut prendre de multiples formes qu'il s'agisse d'un parti politique d'un syndicat ou d'une association, mais encore un engagement musical ou sportif. L'engagement, selon nous, c'est se sentir concerné par quelque chose. Or, l'impression que donnent beaucoup de jeunes est de n'être concernés que par eux-mêmes. L'individualisme est devenu une norme et le court terme une réalité. Ceci dit, faire des généralités n'a jamais mené à rien de bon.

Le paroxysme de cette nouvelle génération est le rejet de la Politique ou plutôt des partis politiques. Ce désintérêt n'est pas propre à la Bretagne, ni à la France, mais son ampleur peut-être. En rencontrant nos partenaires politiques lors de voyages en Catalogne, en Galice ou au Pays de Galles, nous avons pu mesurer à quel point les partis en France comptaient peu d'adhérents. La centralisation explique peut-être une partie de cette désaffection bien qu'il soit évident que la médiatisation de la corruption en hauts-lieux sont le facteur principal. En effet, le pouvoir législatif et donc décisionnaire

étant centralisé sur Paris, on ne peut s'étonner que la jeunesse et une bonne part des citoyens s'en désintéressent. Peu de jeunes aujourd'hui – et ce, malgré les cours d'Éducation civique - savent comment fonctionnent les institutions. C'est une lacune à notre sens car malheureusement, pour faire valoir ses droits aujourd'hui, il faut savoir à qui s'adresser. L'urgence républicaine et démocratique doit donc se porter sur le rapprochement du politique au local. La France n'en prend malheureusement pas le chemin tant la réforme territoriale de 2010 apparaît déconnectée des attentes des citoyens.

C'est moins de technocratie dont ont besoin les jeunes que de courage politique! Que les décideurs politiques aient le courage d'épauler leurs demandes pour faire avancer positivement les dossiers. Pour nous, s'engager, c'est participer à l'écriture de la règle du jeu. Ceux qui ne s'engagent pas subissent et ont beau jeu de critiquer s'ils ne proposent rien. Faire de la Politique, au sens noble du terme, c'est apporter sa pierre à la vie en société. Nous sommes autonomistes ce qui veut dire que nous souhaitons que les Bretons puissent décider de certaines choses sans demander l'autorisation à l'État central. C'est donc d'un Parlement dont nous avons besoin en Bretagne.

>>> *Voici quelques pistes de réflexion qui nous semblent importantes à ce sujet :*

### > Assurer l'expression des jeunes

Les collectivités se plaignent de ne pas recueillir le sentiment de la jeunesse. Elles ne savent plus vraiment quoi inventer entre les webradios écoutées par les concepteurs du projet principalement et les journaux étudiants qui nécessitent une logistique souvent trop importante pour que cela soit pérenne...

Pourtant, certaines demandes sont simples à satisfaire pourvu que les collectivités acceptent que la demande des jeunes ne soit pas forcément en adéquation avec ce qui est « prévu ». Les jeunes s'intéressent à la culture, mais pas forcément à celle que l'on voudrait qu'ils suivent. Nous en voulons pour preuve les demandes répétées de certains artistes de rue qui ne demandent que des murs d'expression libre. Pourquoi ne parviennent-ils pas à se faire entendre? Un jeune engagé peut s'intéresser au théâtre, à l'opéra, comme à la musique de rue ou au cirque.

De même, plutôt que de cantonner les jeunes à des radios ou télévisions jeunes, ne vaudrait-il mieux pas créer ou soutenir les médias de proximité. Malgré 200000 bretonnants, la Bretagne ne dispose pas de médias audiovisuels dignes de ce nom. A l'inverse, les galloisants au Pays de Galles ont obtenu une chaîne publique en gallois, S4C, ainsi qu'une radio publique (BBC Wales). Il est temps que les Bretons se dotent d'outils similaires. Ce sont les outils déjà existants qu'il faut privilégier et dans lequel il faut investir la jeunesse: les radios associatives notamment.

### > Créer des lieux de rencontres

Plutôt que de s'acharner à disperser les jeunes qui se rassemblent dans les rues, ne vaudrait-il mieux pas tenter de multiplier les lieux de rencontres? Un simple arbre fruitier dans la rue peut favoriser la vie en société. Il ne serait donc pas sorcier de créer des locaux ouverts n'ayant pour utilité que de partager. Pour notre part, fermer les espaces de gratuité ou même certains squats alors qu'aucun projet municipal n'est prévu relève de l'acharnement plus que de la sécurité. A Berlin, certains squats ont été sécurisés et laissés à la libre inspiration de créateurs, d'artistes...

D'un point de vue plus pratique, nous suggérons également la création d'un salon régional des initiatives ouvert à toutes les associations, petites ou grandes, qui s'engagent. Il est en effet important que les jeunes d'associations différentes puissent faire des ponts les uns avec les autres, partager leur expérience et construire en commun.

Attention toutefois à ne pas confondre « Éducation populaire » avec « garderie » et « gratuité ». L'animation nécessite des moyens tout comme les autres projets. Les tambours en carton comme seul outil pédagogique, ça suffit!

### > Un service civique volontaire

Nous pensons que l'époque du jeune français partant faire son service militaire dans l'intérêt de la nation est révolue. Profondément anti-militaristes, nous sommes fermement opposés à un éventuel retour du service militaire. Les alternatives au service militaire existent comme le service volontaire européen. Des associations d'éducation populaire et de coopération internationale impulsent l'échange nécessaire entre populations favorisées et défavorisées et permettent de rendre un réel service aux populations dans une logique de solidarité internationale, ce qui ne peut être le cas du service militaire.

Selon nous, il faut ouvrir les échanges entre les jeunes européens et la jeunesse du monde en facilitant l'accès aux programmes européens Erasmus, qu'il conviendrait d'élargir au public lycéen, Comenius et Leonardo pour les apprentis.

De même, nous serions favorables à un service civique de quelques mois, voire d'un an sur la base du volontariat. Une expérience qui pourrait s'inscrire dans le cadre de la formation et se dérouler à l'étranger ou chez soi pourvu que le projet tienne la route. Le service civique serait un temps au cours duquel on laisserait la possibilité aux jeunes d'accomplir quelque chose qui leur tient à cœur. Le service civique ne devrait pas non plus gêner l'avancement des études et devrait pouvoir être effectué en parallèle voire même être en relation avec elles. La Région Bretagne pourrait faire office de « pilote » d'un tel projet.

## L'exemple du volontariat

*Le Service Volontaire Européen est un volontariat destiné aux jeunes de 18 à 30 ans de l'UE. Il permet d'acquérir une réelle autonomie, car la personne doit se débrouiller seule dans un nouveau pays, avec une nouvelle langue, de nouvelles personnes, un nouveau travail. Cela permet aussi d'apprendre à maîtriser un budget.*

*Le SVE m'a permis de découvrir de manière concrète la vie dans d'autres pays. L'Europe a cessé de me paraître lointaine et brumeuse. Je peux désormais associer une image, un visage à la plupart de ces pays.*

*A la fin de mon SVE, on m'a demandé d'en faire le bilan. Ce que j'en retiendrais, c'est qu'il m'a offert un concentré de vie. Comme si j'avais vécu plusieurs années en 7 mois. Mais quand je parle de la vie, il faut bien comprendre la vie avec toutes ses facettes. Les bonnes... et les moins bonnes. Le mal du pays, l'envie de voir les gens qu'on aime, le projet qui se révèle différent voire un peu décevant, la colocation qui parfois est pesante, les difficultés de langage... Tout ça je l'ai vécu, j'ai du y faire face, je suis arrivée au bout de mes 7 mois et j'en sors grandie.*

Gwennoline Salaün



### > Faire confiance à la jeunesse

La confiance commence par la place que l'on donne au jeune dans la société. A ce titre, nous sommes favorables à la suppression des limites d'âge dans le droit électoral pour permettre l'éligibilité dès l'âge de 18 ans à la députation (au lieu de 23 ans actuellement) ou aux fonctions sénatoriales (contre 30 ans actuellement) car personne ne peut affirmer que la compétence se détermine à l'aune de l'âge. Si la citoyenneté s'acquiert à 18 ans, cela veut dire que nous estimons que l'âge de raison arrive à cet âge et il est alors inconcevable de prétendre qu'il faille plus d'années pour assurer un mandat électif. Pourtant, c'est la philosophie qui prime dans le code électoral puisqu'il déclare que « si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, l'élection est acquise au plus âgé ».

Sans des signes forts des collectivités et de l'État, il sera peine perdue d'expliquer à la jeunesse qu'il est important d'aller voter. On ne vote que si l'on se sent intégré, concerné. Or, par bien des aspects, on a l'impression que la jeunesse n'est utilisée que pour le décorum.



## Être élu et avoir 20 ans, pas si simple !

*J'ai été élu conseiller municipal par les guingampais-e-s en mars 2008. Le plus jeune élu de la liste et de très loin à 23 ans ! La jeunesse doit être une priorité, il est important de rapprocher celle-ci des lieux de décision, en renforçant le conseil régional des jeunes, les conseils d'enfants et de jeunes dans les villes et agglomérations.*

*De moins en moins de jeunes vont voter, de moins en moins de jeunes se présentent aux élections ! Il faut impérativement donner un réel pouvoir de décision aux élus locaux qui, depuis ces dernières années, « gèrent au mieux » le désengagement de l'État et la destruction des services publics. Si nous sommes les*

*premières cibles de « politiques = tous pourris » en tant que premier échelon de la démocratie, nous sommes les derniers échelons en terme de prise de décision, tant la réforme des collectivités locales va saborder notre autonomie de décision et le financement de nos projets de territoires. Sarkozy décide, et nous on déguste.*

*Pour moi, militant autonomiste de gauche, la réponse est locale : donner à la Bretagne un réel pouvoir de décision, des élus bretons ayant une réelle autonomie de décision sur des compétences précises tout en assurant une réelle solidarité entre les peuples et les régions en France et en Europe.*

*Aux jeunes de se saisir de la politique comme arme pour répondre aux crises écologiques, du chômage, du mal-logement. L'engagement associatif des jeunes bretons, la présence de la jeunesse dans le conflit des retraites, du CPE est une preuve de volontariat pour faire avancer les choses. Dès 2012 passez à l'échelon supérieur et participez aux décisions, allez voter, faites voter... mais aussi proposez vos services pour les élections.*

Gwendal RIOUAL  
Conseiller-municipal à Guingamp



Jeunes UDB / UDB Yaouank  
<http://jeunes.udb-bzh.net/>  
[jeunes-udb@udb-bzh.net](mailto:jeunes-udb@udb-bzh.net)  
Tél / pgz : 02.96.61.48.63

Durant notre réflexion, nous avons auditionné un certain nombre d'associations et de structures professionnelles liées à la jeunesse. N'ayant pas nous mêmes l'arsenal administratif du Conseil régional, il ne nous est pas possible de rendre un document abouti. Néanmoins, sans les engager sur le contenu que vous venez de lire, nous souhaiterions remercier :

*L'Union démocratique bretonne et son journal, le Peuple breton, l'AFEV, le CRIJ, la JOC, les Jeunes Agriculteurs, Sud Etudiants, le collectif Ai'ta, le collectif 44 = BZH, l'association des étudiants briochains, le planning familial du Kreiz Breizh, l'association Kreiz-Breizh village d'Europe, l'UNL 56, la Confédération étudiante, Radio Campus Rennes, MixCité, le CESER de Bretagne, Divers Genres.*

## Vers une jeunesse autonome

**Construire l'autonomie de la jeunesse**, c'est s'assurer de la pérennité d'une société. Au lieu de fabuler sur la croissance et de conditionner nos projets de société à l'aune de statistiques, les décideurs seraient bien inspirés de miser sur une jeunesse qui envisage l'avenir sans croissance. Comme dit le dicton, « on a pas d'argent, mais on a des idées ». Il est plus qu'urgent d'en faire usage! Car de plus en plus de gens adoptent la technique de la débrouille pour survivre dans ce monde de requins.

C'est le goût de vivre qui manque à notre société. Pour nous, c'est la société tout entière qui a besoin d'un « projet fédérateur » et non la jeunesse. Le « jeune », en soi, n'existe pas. Il n'est qu'un âge à une époque donnée qui s'intègre ou non en fonction de la place que lui laisse la société. La nôtre est vieillissante, mais ne s'assagit pas pour autant et oublie le principal : le bien-être.

Pour les jeunes bretons plus particulièrement, nous pensons qu'il existe trois problèmes majeurs qui sont l'accès à l'emploi au pays, le logement et l'assimilation. L'emploi car c'est un droit quelque soit l'endroit où l'on vit; le logement car il est inadmissible de devoir payer si cher pour habiter quelque part; l'assimilation car nous sommes profondément convaincus que deux cultures valent mieux qu'une.

L'esprit de résistance, pourtant, est toujours présent. Nos combats ne comptent pas moins que ceux de nos aînés : pour des formes d'énergie qui n'aliènent pas les générations à venir, pour une agriculture de qualité et productrice d'emplois, pour la diversité culturelle et le respect des Droits de l'Homme, pour un travail qui élève et n'aliène pas, pour le partage des richesses et le droit pour chacun de vivre sous un toit, d'avoir une terre et de quoi subvenir à ses besoins.

**Comme l'a si bien dit Antoine de St Exupéry, «en travaillant pour les seuls biens matériels, nous bâtissons nous-mêmes notre prison». Changer de modèle n'est plus une question d'utopie, c'est une question de réalisme...**



**LE PEUPLE  
BRETON**

**Retrouvez  
les Jeunes  
de l'UDB  
dans  
le Peuple  
breton !**



# 25 Propositions concrètes

## Formation et orientation

- Faire du Conseil régional l'acteur central du service public de l'emploi. Rendre plus cohérent le système d'orientation et d'accompagnement en renforçant les transversalités entre les différents acteurs : Pôle Emploi, Assédic, BIJ, CIO...
- Améliorer l'accueil des demandeurs d'emploi ou des jeunes en insertion en organisant mieux l'accueil et en renforçant le suivi individualisé. La priorité sera donnée aux jeunes sans diplôme ou sans qualification, un professionnel référent sera désigné pour chaque jeune en fonction d'une évaluation des besoins en insertion.
- Favoriser la transmission des savoir-faire aux jeunes par la création d'un « contrat de tutorat senior ». Les entreprises seraient exonérées des cotisations sociales pour l'embauche d'un jeune tutoré par un salarié senior. Mesure réservée prioritairement aux jeunes sans diplôme ou sans qualification, sur la base d'une alternance emploi - formation. L'objectif est aussi de favoriser le maintien des salariés seniors dans l'emploi.
- Étendre la coopération entre les CFA de Bretagne aux CFA de Loire Atlantique.
- Pour lutter contre l'émigration des jeunes les plus qualifiés, lancer une grande opération de promotion de l'embauche de jeunes diplômés bretons en Bretagne. Les entreprises partenaires pourraient être aidées au niveau de l'accompagnement de la formation.
- Développer les formations post-BAC pour les jeunes issus de formations en alternance qui aujourd'hui ont peu de possibilité de poursuivre leurs études.
- Encourager les jeunes bretons à créer leur entreprise au pays en créant un fond spécifique « jeune créateur breton » avec une aide financière plus un accompagnement.
- Maintenir et développer l'offre de formation post-BAC de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire breton. La proximité est une des réponses à la précarité étudiante.

## Santé

- Offrir à tous les jeunes étudiants, en formation ou sans emploi l'accès à une complémentaire santé.
- Valoriser les lieux de prévention existants afin d'être à l'écoute des jeunes en souffrance (maltraitance, questionnements sur le sexe, drogues ou prostitution).

## Logement

- Dans les opérations d'urbanisme, réserver l'acquisition de logements - et plus spécifiquement lors de rénovations urbaines - aux primo-accédants et aux jeunes.
- Garantir la caution locative des jeunes qui ne bénéficient pas des dispositifs nationaux.

## Transports

- Élargir le droit aux avantages de la carte SNCF 12-25 ans à ceux qui sont toujours en formation (études, apprentissage, formations).
- Recréer des lignes ferroviaires Nord-Sud en Bretagne.

## Gouvernance

- Se battre pour obtenir un Parlement breton capable de légiférer sur des compétences choisies par les Bretons.
- Consulter obligatoirement le Conseil régional des jeunes pour les décisions ayant trait aux lycées.
- Multiplier les relations entre le Conseil régional des jeunes et les espaces jeunesse des communes bretonnes.
- Réduire les délais d'obtention des bourses et autres aides en créant un fonds d'avance remboursable aux particuliers.
- Faire bénéficier les jeunes de Loire-Atlantique des mêmes avantages que ceux des quatre autres départements bretons.

## Culture et engagement

- Garantir une offre de breton dans chaque établissement scolaire.
- Proposer dans chaque ville bretonne un mur d'expression libre sur lesquels les jeunes pourraient - s'ils le souhaitent - écrire, peindre ou taguer, bref stimuler leur esprit créatif.
- Réaliser un clip artistique de vulgarisation de l'Histoire, de la géographie et de la civilisation de Bretagne en complément du manuel et du support électronique en projet, pour une diffusion dans les lieux fréquentés par les jeunes. Ce clip pourrait être itinérant et projeté sur les places publiques de chaque commune bretonne.
- Lancer un service public audiovisuel breton dans lequel la langue bretonne aurait une place importante.
- Créer un service civique breton et une commission paritaire chargée d'évaluer les meilleurs projets reçus chaque année.
- Utiliser uniquement, dans la communication publique, des statistiques traitant de la Bretagne à cinq départements.